



Ouagadougou, le 02 MAI 2025

N°2025 \_\_\_\_\_ MESRI/SG/DGCOB/DBE

№ 0038

# COMMUNIQUE

---

## 1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des *bacheliers de la session 2024*, que *le complexe Horticole d'Agadir relevant de l'Institut Agronomique Hassan II en partenariat avec l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI)*, met à la disposition du Burkina Faso, une (01) place pédagogique assortie d'une bourse dans les filières suivantes :

- *Technico-commercial en productions horticoles ;*
- *Cultures ornementales et aménagement paysager ;*
- *Conditionnement et valorisation des produits agricoles ;*
- *Aquaculture ;*
- *Technologie de l'eau et énergies renouvelables ;*
- *Technicien vétérinaire.*

La formation dure **deux (02) ans** et est sanctionnée par un diplôme de Technicien spécialisé.

## 2. Conditions de candidature

Les candidats à ces bourses doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être âgé de 23 ans au plus à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2025 ;
- avoir obtenu le baccalauréat des séries C, D **au premier tour** de la session de 2024.

## 3. Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée à télécharger sur la plateforme CampusFaso : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf) ;
- une demande motivée justifiant le choix de la filière choisie ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè, ou encore la photocopie légalisée de l'un de ces deux documents ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du diplôme du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- une photocopie légalisée du passeport ;
- un certificat médical justifiant l'aptitude physique et mentale du candidat pour poursuivre les études au Maroc dans ladite formation.

#### **4. Procédure de dépôt en ligne du dossier**

---

Les candidats à cette bourse doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : [www.campusfaso.bf](http://www.campusfaso.bf).

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en a pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne du **12 au 31 mai 2025** jusqu'à 23 heures 59 minutes sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique « Bourse ».

#### **5. Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers**

---

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; se **reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien**



**complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;**

- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

## **6. Conditions et modalités d'examen du dossier**

---

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne obtenue au baccalauréat et dans les matières suivantes : mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie et de la terre et français.
- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).
- La CNBES présentera à la partie marocaine deux (02) candidats pour la sélection finale.
- L'étude du dossier et la présélection du candidat bénéficiaire seront effectuées par un comité conjoint du Complexe Horticole d'Agadir et de l'AMCI, sur la base des notes obtenues au baccalauréat et dans les matières suivantes : mathématiques, sciences physiques, sciences de la vie et de la terre et français.
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné.**
- **Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est définitive, tout changement de spécialité entraîne systématiquement la déchéance de la bourse.**
- **Les candidats ayant déjà bénéficié de la bourse nationale pour un niveau d'études donné ne sont pas éligibles s'ils postulent pour le même niveau d'études.**
- Tout dossier de candidature d'un **étudiant déjà attributaire de l'aide ou d'un prêt FONER**, ou toute autre bourse ou autre financement en cours de validité **ne sera pas examiné.**
- **Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.**

## **7. Complément de dossier pour les candidats retenus**

---

Tout candidat retenu pour cette bourse devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses

(DGCOB ex CIOSPB), au plus tard deux semaines après la diffusion des résultats. Ce complément est composé de deux (02) exemplaires des documents suivants :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- deux (02) photos d'identité récentes ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus).

**P/le Ministre et par délégation,  
Le Secrétaire général**



**Pr Samuel PARE**

*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon  
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques*